



Procès verbal n°46

du 19 mai 2026

District du Lot de Football - 46000 Cahors

715, Côte des Ormeaux

 <https://district-foot-lot.fff.fr>



districtfoot46



COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

FINALES DE COUPES DU LOT BONDOUX ET LAVILLE DU 14/06/2026 A FIGEAC :

BONDOUX :

FCHQ 1 N° 541254	-	VAL ROC FOOT 1 N° 542831
N° de match 55632470 14/06/2026 - 18H30		

LAVILLE :

LABAST. MURAT 1 N° 517796	-	LISSAC-MOURET 1 N° 527643
N° de match 55632475 14/06/2026 - 14H		

Les équipes féminines qualifiées pour la finale seront connues après les ½ finales du 24/05/2026.

INFORMATIONS GENERALES

FERMETURE SECRETARIAT DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL :

Le secrétariat du District sera fermé le **LUNDI 25 MAI 2026** (Pentecôte). Réouverture le **mardi 26 mai 2026** à 9 heures.

En cas d'urgence, contacter : permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr

FORFAIT LORS DES DEUX DERNIERES JOURNEES DE CHAMPIONNAT :

ATTENTION aux conséquences sportives et financières d'un forfait d'équipes intervenant lors des deux dernières journées de championnat (cf articles 103 et 104 du Règlement Administratif de la LFO).

« .../.... Par dérogation aux dispositions ci-avant, toute équipe déclarant forfait dans l'une des deux dernières journées d'un championnat, sera déclaré forfait général, sauf cas de force majeure laissé à l'entière appréciation de la commission compétente. L'amende appliquée est fixée à l'annexe dispositions financières ».

L'article 104 du Règlement Administratif de la Ligue de Football d'Occitanie, précise que « [...] Toute équipe forfait général sera classée dernière de sa poule et descendra en division inférieure la saison suivante sauf si ce dernier intervient lors des deux dernières journées de championnat auquel cas l'équipe serait rétrogradée de deux divisions. ».

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS :

L'Assemblée Générale des clubs se tiendra **le samedi 20 juin 2026 en matinée**.

VŒUX DES CLUBS AG :

Les clubs souhaitant formuler des vœux peuvent les transmettre par courriel au secrétariat du District avant le 20 mai 2026.

SOMMES DUES :

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité, à tout moment, de procéder au règlement des sommes dues par votre club.

Vous pouvez régler ces sommes (par RIB ci joint, chèque) en consultant l'état financier de votre compte club en allant sur Footclub :

MENU – ORGANISATION – ETAT du COMPTE et en cliquant sur DISTRICT LOT FOOTBAL de la saison en cours.

MODIFICATION TERRAIN LE VENDREDI APRES 16 HEURES :

Pour toute modification de terrain, Le VENDREDI après 16 heures, la procédure à suivre est la suivante :

. envoyer un courriel avec la boîte officielle du club à secretariat@district-foot-lot.fff.fr ;
permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr et au club adverse.

RAPPEL PERMANENCE :

Procédure à suivre pour tout report de match en cas de terrain impraticable ou forfait en championnat :

A compter du vendredi 17 h et jusqu'à 10 h le dimanche matin, l'arrêté municipal ou forfait devra être transmis, **uniquement sur les 2 adresses :**

permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr

secretariat@district-foot-lot.fff.fr

+ dans tous les cas, mettre en copie le club adverse, via la boîte mail officielle.

MATCHS AMICAUX :

Le District du Lot de Football vous rappelle l'importance cruciale de déclarer vos matchs amicaux par courriel auprès du secrétariat du District. Cette démarche n'est pas seulement une formalité administrative, mais une obligation réglementaire qui assure la bonne organisation et le suivi de toutes les rencontres.

Rappel de l'article 177 des Règlements Généraux de la FFF

Nous vous rappelons également que, conformément à l'article 177 des règlements généraux de la Fédération Française de Football, cette demande doit être transmise au minimum 10 jours avant la date prévue du match.

Ce délai est essentiel pour permettre une gestion efficace et assurer que toutes les parties prenantes soient informées en temps voulu.

Le nom des arbitres désignés doit être également communiqué au District.

Une feuille de match doit être complétée, signée et archivée.

COMMISSION DES JEUNES MASCULINS/FEMININS

JOURNEE DÉPARTEMENTALE DES U6-U7-U8-U9

Le samedi 30 MAI 2026 à PRADINES
10h / 16h **U6-U7**

Le dimanche 31 MAI 2026 à PRADINES
10h / 16h **U8-U9**

Catégories concernées : garçons et filles
(licencié(e)s né(e)s en 2017, 2018, 2019,
2020 et 2021 si âgé de 5 ans)



INSCRIPTION : avant le 20 MAI 2026



(à l'aide du coupon ci-dessous -**Présence obligatoire, toute équipe absente sera considérée comme forfait**)

Rappel : Ne peuvent participer que les joueurs dûment licenciés. Les clubs devront présenter les **LICENCES**. Un contrôle sera effectué sur place.

Les clubs doivent se munir de 3 ballons taille 3 et de la paire but mobile offert (4 x 1,5) transportable priés de les amener.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le 30 mai 2026 à Pradines
Journée départementale
des U6-U7

A retourner au district par courrier ou mail (secretariat@district-foot-lot.fff)
avant le **20 mai 2026**

Le club de :

Engage : équipe(s) U7.

- Nombre de joueurs participants :

- Nombre de joueuses participantes :

Nom, prénom et téléphone du responsable (obligatoire) :

..... Tél. :

Mail Port. :

Diplôme :

Fait à Le Signature

Feuille de présence U7

CLUB

CATÉGORIE.....

JOUEUSES – JOUEURS

	NOM	PRÉNOM	N° LICENCE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

ÉDUCATEUR

NOM	PRÉNOM	N° LICENCE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le 31 mai 2026 à Pradines
Journée départementale
des U8-U9

A retourner au district par courrier ou mail (secretariat@district-foot-lot.fff)
avant le 20 mai 2026.

Le club de :

Engage : équipe(s) U9.

- Nombre de joueurs participants :

- Nombre de joueuses participantes :

Nom, prénom et téléphone du responsable (obligatoire) :

..... Tél. :

Mail Port. :

Diplôme :

Fait à Le Signature

Fiche d'inscription / Feuille de Match U9

CLUB

CATÉGORIE.....

JOUEUSES – JOUEURS

	NOM	PRÉNOM	N° LICENCE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

ÉDUCATEUR

NOM	PRÉNOM	N° LICENCE

JDD - RESERVATION REPAS :

Le club du PSV D'OLT vous propose un plateau repas à 8 euros à réserver à l'avance, composé de :

Entrées

Frites merguez ou chipolatas

Dessert

Boisson

Contact réservation : 07 49 02 40 69 (et non le 07 49 04 40 68)



JOURNÉE DU FOOT FÉMININ



SAMEDI

06 JUIN



10H À 17H



SOUSCEYRAC EN QUERCY



PLAISIR
PARTAGE
RESPECT



ATELIERS
JEUX
DÉFIS



UNE JOURNÉE
100% FOOT
100% FILLES !



JOURNÉE OUVERTE À TOUTES LES LICENCIÉES
DU DÉPARTEMENT DE U6F À U16F

VIENS JOUER, T'AMUSER, PROGRESSER

ENSEMBLE !



Organisation de la journée :

De 9h30 à 12h : catégories U6 à U11 F

De 13h30 à 16h : catégories U12 à U16 F

Pour rappel, cette journée est **OBLIGATOIRE** pour tous les clubs qui ont engagé des équipes féminines pour toutes les catégories, saison 2025/2026.

Merci de retourner le coupon d'inscription ci-après au secrétariat du District par retour de mail avant le 29 mai 2026 : secretariat@district-foot-lot.fff.fr

Nous comptons sur votre présence afin de faire de cette journée un beau moment de partage et de promotion du football féminin.

Journée du Foot Féminin



Le Samedi 06 Juin à SOUSCEYRAC-EN-QUERCY
De 9h30 à 12h pour les U6 à U11 F
De 13h30 à 16h pour les U12 à U16 F



Inscription jusqu'au 29 MAI (à l'aide du coupon ci-dessous)

Présence obligatoire de toutes les équipes engagées en championnat

⚠ Toute équipe absente sera considérée comme forfait

Journée également ouverte à toutes les joueuses évoluant en mixité

Rappel : ne peuvent participer que les joueuses dûment licenciées.

Le club de Ségala Foot vous propose une restauration pour le repas du midi.

Entrée / Saucisse Frites / Fromage / Dessert 10€

Merci de bien vouloir réserver vos repas directement auprès du club avant le 31 mai
548248@footoccitanie.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le samedi 06 Juin à Souceyrac-en-Quercy
Journée du Foot Féminin

Le club de :

- Nombres de joueuses participantes :

Nom, prénom et téléphone du responsable (obligatoire) :

.....

Mail :

Diplôme :

Fait à : Le : Signature :

Feuille de présence U6 – U8 F

Club :

	NOM	PRÉNOM	N° LICENCE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Éducateurs :

NOM	PRÉNOM	N° LICENCE

Feuille de présence U9 – U11 F

Club :

	<i>NOM</i>	<i>PRÉNOM</i>	<i>N° LICENCE</i>
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Éducateurs :

<i>NOM</i>	<i>PRÉNOM</i>	<i>N° LICENCE</i>

Feuille de présence U12– U13 F

Club :

	<i>NOM</i>	<i>PRÉNOM</i>	<i>N° LICENCE</i>
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Éducateurs :

<i>NOM</i>	<i>PRÉNOM</i>	<i>N° LICENCE</i>

Feuille de présence U14 – U16 F

Club :

	NOM	PRÉNOM	N° LICENCE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Éducateurs :

NOM	PRÉNOM	N° LICENCE

FORFAIT GENERAL CHAMPIONNAT U17 DI PHASE 2 :

L'équipe 1 du GMPPFC s'étant déclarée forfait lors de l'une des deux dernières journées de championnat U17 D1 phase 2 est donc déclarée **FORFAIT GENERAL** pour la fin du championnat.

FINALES COUPE DU LOT U17, U15 ET U14F/U16F A SOUILLAC LE 23/05/2026 :

COUPE DU LOT U14F/U16F :



RECTIFICATIF COUPE DU LOT U17 :

Par décision de la Commission des Litiges en date du 19 mai 2026, l'équipe 1 du GMPPFC est déclarée **forfait général**, après son forfait lors de l'une des deux dernières journées de championnat U17 D1.

Ce forfait général étant également valable en Coupe, la Commission des Jeunes décide en conséquence, de la qualification de l'équipe 1 de l'ESLG pour la finale de la Coupe du Lot U17 qui aura lieu le SAMEDI 23 MAI 2026.

Le match GMPPFC 1 – GLEM 1 est donc annulé et remplacé par la rencontre suivante :



COUPE DU LOT U15 :



U13 POULE C – PHASE 4 :

La dernière journée du 23/05/2026 en poule C ne peut être saisie dans le FAL du fait du mélange des équipes des deux poules C et D.

Comme prévues dans le calendrier, les rencontres sont :

Plateau à St-Vincent-Rives-D'Olt				Plateau à Carennac			
J3	14h	LACAPPELLE FOOT 1- FC LALBENQUE	BOURIANE FC 1-PSVD'OLT 2	J3	14h	VRF&FCHQ 2- AF BIARS BRETE NOUX 3	ELAN MARIVALOIS 2- VRF&FCHQ 3
23/05/26	14h45	US CATUS 3C 1- ELSG 1	ELSG 1 - LACAPPELLE FOOT 1	23/05/26	14h45	AF BIARS BRETE NOUX 2 - GHCS 2	VRF&FCHQ 2-ELAN MARIVALOIS 2
	15h30	PSVD'OLT2-FC LALBENQUE	US CATUS 3C 1- FC LALBENQUE 1		15h30	GHCS 2 - VRF&FCHQ 3	AF BIARS BRETE NOUX 2- AF BIARS BRET 3

Les feuilles de plateaux devront de façon exceptionnelles être transmises par mél au secrétariat du District.

CANDITATURE U14R ET U14 TERRITOIRE :

Retrouvez ci-après, le cahier des charges à compléter pour postuler aux championnats U14R et U14T, saison 2026/2027.

Ce document doit être retourné au District **pour le 31 mai 2026**, au plus tard.

Pour consulter le cahier des charges/règlement : [1d3afc04e2b2ea49f5bdc26f899d6f37.pdf](https://www.district-13.fr/IMG/pdf/1d3afc04e2b2ea49f5bdc26f899d6f37.pdf)

Ou sur le site du District : **STATUTS ET REGLEMENTS – REGLEMENT U14R ou U14TERR**

COMMISSION DES FEMININES

CHALLENGE GROUPAMA FEMININES SENIORS :

Liste des rencontres des ½ finale du 24 mai 2026 :

**FIGEAC
CAPDENAC QFC
1**
N° 541889

-

**ENT. BOURIANE
F.C. 1**
N° 542833

N° de match 55633408
24/05/2026 - 10H
CAPDENAC GARE - STADE LÉO LAGRANGE

**AF BIARS
BRETENOUX 1**
N° 542847

-

VAL ROC FOOT 1
N° 542831

N° de match 55633409
24/05/2026 - 10H
BIARS SUR CERE - STADE MUNICIPAL 2

RASSEMBLEMENTS

RAPPEL : les rassemblements doivent être obligatoirement déclarés auprès du District du Lot de Football

Modalités :

- Les joueurs licenciés U17 (nés en 2009) et trois joueuses licenciées U17F peuvent pratiquer en « sénior » sous réserve d'obtenir un certificat médical de non-contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral (art 73 des R.G.).
Les catégories inférieures ne peuvent pas participer aux rassemblements Seniors.
- Les rassemblements U7 et U9 ne doivent pas établir de classement.

Uniquement les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un rassemblement. Le temps de jeu global doit être respecté.

LISTE DES RASSEMBLEMENTS AUTORISES :

- **SEGALA FOOT** : les 4, 5 et 6 avril 2026 – Terrain de Sousceyrac – Catégories U7, U9, U11, U13 (et non U13F), U15 et U14F/U16F.
- **LA FORTUNIERE** : le 1^{er} mai 2026 à Labastide Murat – Terrain Sol de Roques – Catégories : U17, séniors et vétérans à 8.
- **BIARS BRETENOUX** : le 2 mai 2026 – Terrain de Biars – Catégories : U6/U7 et U8/U9.
- **HAUT CELE** : le 6 juin 2026 - Terrain Robert Bories à Bagnac - Catégories : U10/U11 ; U12/U13 et U13F/U14F/U15F ET le 7 juin 2026 - Terrain André Bar à Bagnac - Catégories : U6/U7 et U8/U9.
- **LALBENQUE/FONTANES** : le 6 juin 2026 – Terrain de Fontanes (Poussou) – Catégories : U7 et U13.
- **LALBENQUE/FONTANES** : le 7 juin 2026 – Terrain de Fontanes (Poussou) – Catégories : U9 et U11.
- **MONTCABRIER** : le 13 juin 2026 - Terrain de Montcabrier - Catégorie : U11 ET le 14 juin 2026 : Catégorie U13 - Terrain de Montcabrier.
- **BIARS BRETENOUX** : le 13 juin 2026 – Terrain de Biars – Catégories : U14/U15.
- **FIGEAC CAPDENAC QF** : le 13 juin 2026 – Plaine de Londieu à Figeac – U6/U7 et U8/U9 et U14F/U16F.
- **BIARS BRETENOUX** : les 13 et 14 juin 2026 – Terrain de Biars – Catégories : U10/U11 et U12/U13.
- **BOURIANE** : le 20 juin 2026 – Terrain les Vitarelles à Gourdon – Catégorie : séniors.
- **VIEILLES GRAPPES TOUZACOISE** : le 20 juin 2026 – Terrain de Puy l'Evêque – Catégories : U9/Séniors Féminines/Vétérans.
- **ELAN MARIVALOIS** : le 27 juin 2026 – Terrain de Leyme – Catégories : U7/U9/U11.
- **SAINT GERMAIN** : le 27 juin 2026 – Terrain de St Germain – Catégorie : vétérans.
- **ELAN MARIVALOIS** : le 28 juin 2026 – Terrain de Leyme – Catégories : U15 et U17 à 8.
- **PAYRIGNAC** : le 4 juillet 2026 – Terrain de Payrignac – Catégorie : séniors.